

Responsable UE
Calogero Vetro

Président de jury
Roland Decaudin

Secrétaire de jury
Laurence Bourgeois

Contact
service.etudiants@saint-luc.be
+32 4 341 81 33

Bloc 2 • Cycle 1 • Niveau 6 du CFC

UE donnée en Français • Obligatoire • Annuelle
10 crédits • 200 points • 0 heures
Prérequis : CR101 Moyens d'expression
Corequis : CR200 Atelier CROA

Acquis d'apprentissage

Au terme du cours de **DESSIN**, l'étudiant est capable de :

- Produire de manière autonome des œuvres peintes et dessinées en approfondissant les savoirs et savoir-faire acquis en Bac 1
- Expérimenter une variété de processus et d'outils relatifs au dessin en vue d'élaborer un langage personnel.

Au terme du cours de **TECHNIQUES ET TECHNOLOGIE, PHOTOGRAPHIE**, l'étudiant est capable de :

- Identifier les réglages de l'appareil photographique en manipulant du matériel de prise de vue.
- Différencier les techniques de prises de vues en analysant leurs effets.
- Expérimenter l'action de la lumière sur les œuvres à reproduire en utilisant différentes sources lumi-neuses.
- Concevoir une procédure de reproduction en collaborant avec ses condisciples.
- Justifier ses choix en auto-évaluant et critiquant ses images de manière argumentée tant du point de vue esthétique que technique.

Calcul de la note de l'unité d'enseignement

Cette unité d'enseignement étant annuelle, une évaluation partielle est effectuée pour chaque cours lors du 1er quadrimestre.

La pondération entre les quadrimestres est définie comme suit:

- la note du Q1 compte pour 40%
- la note du Q2 compte pour 60%

La note finale de l'UE correspond à la moyenne arithmétique des résultats obtenus pour chaque activités pour autant que les résultats obtenus soient supérieurs à 7/20 pour chacun des cours.

Lorsqu'une note de cours est inférieure ou égale à 7/20, un minuteur s'applique au résultat de la moyenne obtenue. La valeur du minuteur équivaut à l'écart obtenu entre la note d'échec et le seuil de réussite (10/20).

À titre d'exemple: si un étudiant obtient une cote de 7/20 à une activité d'enseignement d'une UE et si la moyenne obtenue pour cette UE est de 13/20, l'étudiant se voit retirer 3 points à la note finale et obtient seulement 10/20. Si sa cote est de 6/20 pour l'activité d'enseignement et que sa moyenne est de 13/20, il obtient seulement 9/20 pour cette UE.

Si, au sein d'une même UE, plusieurs résultats sont inférieurs ou égaux à 7/20, la réduction n'est appliquée qu'une seule fois mais sur base de la note la plus basse (voir règlement des études).

Cette unité étant annuelle, le minuteur n'est pas activé au premier quadrimestre, il s'applique uniquement sur le résultat final. **Important, il n'y a pas de seconde session pour cette unité d'enseignement.**

Compétences

Cette unité contribue à notre profil d'enseignement en participant au développement des compétences suivantes:
C3 C4 C5 C6 C7 de notre référentiel interne.